

EDITO

Chers parents,

Nous sommes très heureux d'accueillir votre/vos enfant(s) dans l'une des écoles de notre commune.

L'éducation est l'une de nos priorités et la municipalité est soucieuse de vous accompagner durant cette année scolaire, en mettant tout en œuvre pour faciliter la vie des familles et garantir un service public de qualité.

A travers notre plan pour l'amélioration de la qualité alimentaire dans les menus des restaurants scolaires ou encore la professionnalisation de nos animateurs sur les temps périscolaires, nous œuvrons concrètement pour le bien-être des élèves Launaguétois.

Le Guichet famille est votre point d'entrée unique vers les services gérés par la mairie que sont la restauration scolaire d'une part et l'Alaé (Accueil de loisirs associé à l'école) d'autre part.

Votre espace famille Launa'Pass a été conçu pour vous permettre de gérer plus facilement la réservation de ces services, avec un accès sécurisé en ligne. Vous trouverez tous les détails pratiques dans ce dépliant.

Nous vous souhaitons une belle scolarité à Launaguet !



Patricia Paradis
Adjointe aux affaires scolaires



Michaël Turpin
Délégué à l'enfance

Le service Launa'p@ss est **un service géré par la mairie de Launaguet.**

CONTACT

- **Guichet Famille**

Affaires scolaires / Encaissements

09 67 74 18 56

launapass@mairie-launaguet.fr

- **Centre de loisirs**

05 34 27 18 57

alsh@mairie-launaguet.fr

- **Régie / Facturation / Gestion des impayés**

05 61 74 33 63

regies.facturation@mairie-launaguet.fr

- **ALAE**

Elémentaire A.Rimbaud ; alae.par@mairie-launaguet.fr - 05 61 37 12 32

Elémentaire Les Sables ; alae.sab@mairie-launaguet.fr - 05 34 27 57 76

Elémentaire J.Rostand ; alae.pjr@mairie-launaguet.fr - 05 34 27 18 57

Maternelle A.Rimbaud ; alae.mar@mairie-launaguet.fr - 05 34 27 10 97

Marternelle J.Rostand ; alae.mjr@mairie-launaguet.fr - 05 61 74 06 20

Tout changement sur votre fiche famille doit être signalé par fiche modificative ou par mail auprès du Guichet Famille

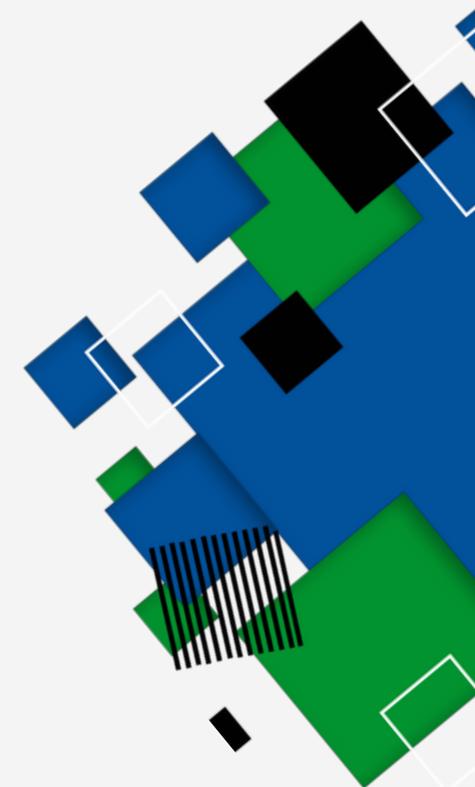
Aucune modification ne sera prise en compte par téléphone



VOTRE ESPACE FAMILLE



Mode d'emploi



mairie-launaguet.fr



HORAIRES DE FONCTIONNEMENT

ALAÉ MATIN / SOIR / MERC. MIDI RESTAURATION SCOLAIRE

ALAÉ matin
7h30 - 8h35

Repas + ALAÉ midi
11h45 - 13h50

ALAÉ soir
16h15 - 18h30
pas de départ avant 16h30

ALAÉ mercredi midi
11h45 - 12h45

ALAÉ MERCREDI APRÈS-MIDI

ALAÉ mercredi après-midi
11h45 - 18h30
pas de départ avant 16h30

Le règlement complet du fonctionnement
Launa'p@ss est disponible sur le portail
famille, onglet « Règlement »

RÉSERVER, MODIFIER, ANNULER

- par internet via le portail famille
- par la fiche modificative disponible sur le site Mairie à remettre au Guichet famille
- via l'adresse mail:
launapass@mairie-launaguet.fr

DÉLAIS À RESPECTER	PAR INTERNET	PAR FICHE OU MAIL
ALAÉ matin / soir / mercredi midi (11h45-12h45)	24h avant la date prévue avant 12h	24h OUVRÉES avant la date prévue avant 8h45 (Ex: le vendredi pour le lundi)
ALAÉ mercredi après-midi	2 semaines avant la date prévue avant 12h	2 semaines avant la date prévue avant 8h45
RESTAURATION SCOLAIRE	24h avant la date prévue avant 12h	24h OUVRÉES avant la date prévue avant 8h45 (Ex: le vendredi pour le lundi)

Inscriptions ALSH vacances

Les inscriptions débutent trois semaines avant le premier jour des vacances pour les petites vacances, et cinq semaines avant pour les vacances d'été.
L'information est diffusée selon les modalités prévues dans le règlement Launa'p@ss.

EN CAS D'ABSENCE

ALAÉ MATIN / SOIR / MERC. MIDI RESTAURATION SCOLAIRE

En cas d'absence de votre enfant, vous devez **annuler les réservations.**

Si vous n'avez pas prévenu de l'absence de votre enfant (par mail ou par fiche à launapass@mairie-launaguet.fr ou au Guichet Famille), **les réservations continueront à être facturées.**

ALAÉ MERCREDI APRÈS-MIDI

En cas de maladie, les jours d'absence ne sont pas facturés sous réserve de :

- prévenir le directeur de l'ALAÉ
- fournir un certificat médical sous 48h

Infos grèves

La mairie vous communique les informations le plus rapidement possible. Soyez vigilants, surveillez les cahiers de vos enfants et pensez à annuler les réservations.